

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 78 (1952)
Heft: 11

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 1^{er} prix : projet « Markus », 500 fr., avec recommandation d'exécution. M. Peter Lanzrein, architecte S. I. A., Thoune.
- 2^e prix : projet « Avenue des Alpes », 300 fr. M. Willy Eigenheer, architecte, Sierre.

**Eglise avec locaux annexes
pour la Paroisse catholique romaine de Peseux (Neuchâtel)**

Jugement du jury

Le jury chargé d'examiner les projets présentés par les cinq architectes invités à ce concours restreint s'est réuni à Peseux. Il était composé de MM. J. DuBois, conseiller communal à Peseux ; L. Glasson, curé de Neuchâtel ; F. Decker, architecte à Neuchâtel ; Ed. Calame, architecte à Neuchâtel ; W. Studer, architecte à Soleure ; et, comme suppléants : M. le professeur A. Laverrière, architecte à Lausanne, et M. P. Bessero, curé de Peseux.

Chacun des cinq architectes reçoit une indemnité de 600 fr.
Résultat du concours :

- 1^{er} prix : 1300 fr., M. et Mme Maurice Billeter, architectes S. I. A., à Neuchâtel.
- 2^e prix : 1100 fr., M. Fernand Dumas, architecte S. I. A., à Fribourg.
- 3^e prix : 600 fr., M. Albert Cingria, architecte S. I. A., à Genève.

Les auteurs du projet classé en premier rang sont proposés pour l'attribution du mandat d'exécution.

L'exposition des projets est ouverte à la Maison communale de Peseux.



ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)
Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section industrielle

273. *Technicien électrique* évent. dessinateur. Fabrique à Zurich.
275. *Jeune technicien en chauffage* évent. dessinateur. Nord-ouest de la Suisse.
277. *Ingénieur ou technicien mécanicien*. Chef de fabrication. Age : 30 à 35 ans. Bienne.
279. *Jeune technicien mécanicien*. Bonnes connaissances de l'anglais. Durée du contrat : 4 ans. Voyages aller et retour payés, ainsi que 6 mois de vacances payées en Europe. Entreprise suisse Extrême-Orient.
281. *Jeune chimiste*. Caoutchouc et matières artificielles. Grande entreprise industrielle de Suisse allemande.
283. *Technicien électrique*. Installations de distribution de haute et basse tension. Tarifs. Entreprise industrielle, Suisse orientale.
285. *Ingénieur évent. technicien*. Langues. Montage de chaudières et constructions en acier. Suisse allemande.
287. *Jeune technicien en chauffage ou dessinateur*. Ville de Suisse orientale.
289. *Constructeur*. Instruments physiques et optiques. Liechtenstein.
291. *Jeune technicien*. Chauffage et distribution de chaleur. Zurich.
293. *Technicien électrique*. Installations dans maisons d'habitation. Suisse orientale.
295. *Dessinateur*. Construction de stores ; en outre technicien. Zurich.
297. *Technicien électrique*. Langue française. Entreprise à Zurich. Chantier en Valais.
Sont pourvus les numéros, de 1951 : 51, 813, 845 ; de 1952 : 99, 141, 145, 185, 199, 201, 205, 245, 249.

Section du bâtiment et du génie civil

662. *Architecte ou technicien en bâtiment* avec pratique de plusieurs années. Age : environ 40 ans. Bonnes connaissances de la langue allemande. Bureau d'architecte. Ville de Suisse romande.
664. *Jeune dessinateur*. Occasion d'apprendre la langue française. Ville de Suisse romande.

670. *Ingénieur civil*. Béton armé. En outre dessinateur. Bureau d'ingénieur. Ville du canton de Berne.

672. *Technicien en bâtiment* évent. dessinateur. Connaissances parfaites de la langue française indispensables. Bureau d'architecte. Suisse romande.

684. *Technicien en bâtiment ou dessinateur*. Bureau d'architecte. Nord-ouest de la Suisse.

688. *Technicien en béton armé* ; en outre dessinateur. Bureau d'ingénieur d'une grande entreprise du bâtiment à Paris (France). Offres en langue française sur formulaires du S. T. S.

690. *Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur*. Entreprise du bâtiment. Ville du canton de Berne.

696. *Jeune technicien évent. dessinateur*. Bureau d'ingénieur. Zurich.

698. *Technicien en génie civil, arpenteur*, évent. dessinateur. Canton de Berne et canton de Zurich.

704. *Jeune ingénieur civil*, bon statut avec quelque pratique ; en outre technicien. Ateliers de construction métallique. Suisse allemande.

708. *Topographe* ayant l'expérience des travaux routiers et des lignes à haute tension. Connaissance du français indispensable. Importante société d'entreprise à Bruxelles. Congo belge.

716. *Ingénieur civil ou technicien en génie civil*. Chantier. Bureau d'ingénieur. Ville du canton de Berne.

722. *Jeune architecte* ; en outre technicien en bâtiment ou dessinateur et conducteur de travaux. Bureau d'architecte. Ville du canton de Berne.

724. *Jeune architecte*. Bureau d'architecte. Ville du nord-ouest de la Suisse.

Sont pourvus les numéros, de 1951 : 644, 790, 846, 1452 ; de 1952 : 254, 314, 342, 346, 442, 452, 486, 510, 512, 606, 654.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

Stade municipal de Rio-de-Janeiro

(Voir photographie page couverture.)

Ce stade, résultat de longues études de plusieurs architectes, constitue sans conteste une œuvre des plus importantes, qui marque une étape dans le développement des constructions de ce genre. L'emplacement choisi a été dicté en grande partie par les principales lignes de communications ferroviaires. Une nouvelle station permet un accès direct et rapide aux quelque 200 000 visiteurs que peuvent accueillir les différents terrains de sport. Autour du monumental stade de football avec ses 150 000 places, sont en effet groupées diverses installations, les unes couvertes, les autres en plein air, pour l'athlétisme, le basket, le tennis, le tir, la natation, etc., ainsi qu'une salle de fêtes et une place de jeux pour enfants, qui peuvent contenir au total encore 80 000 spectateurs.

Le stade de football constitue de loin l'élément le plus impressionnant de cet ensemble. Les tribunes, qui entourent complètement le terrain de jeu, sont disposées sur deux étages. Cette disposition, jointe à la très grande surface de la toiture dont la portée libre est de 30 mètres, a permis d'abriter le 80 % des places. L'étage supérieur des tribunes comporte en effet un porte-à-faux de 20 m de portée. A noter également que 30 000 places seulement sont des places debout, sur les gradins.

Cette construction gigantesque, de 900 m de pourtour et 30 m environ de hauteur, nécessita 23 000 t de ciment et 10 500 t de fers d'armature. Le béton, dosé à 290 kg/m³ fut exécuté en grande partie avec adjonction de PLASTOCRÈTE, produit de la maison Gasp. Winkler & Cie, à Zurich-Altstetten, qui fut fabriqué par la Société Sika locale et dosé, sous forme liquide, à raison de 0,5 % du ciment. Cette adjonction permit d'améliorer notablement la maniabilité et la qualité du béton, tout en réduisant fortement l'eau de gâchage. Du rapport de l'« Instituto Tecnico » de la préfecture, on relève que le facteur ciment/eau passe de 0,68 sans adjuvant à 0,58 avec Plastocrète, la résistance à 7 jours par exemple passant de 147 à 224 kg/cm². La consommation totale de Plastocrète pour cet ouvrage s'élève à 50 000 kg.

E. PAILLEX, ing. E. P. F.